

Au bac de français, l'écriture d'invention vit ses dernières heures

Cette épreuve n'est pas du goût du ministre de l'Éducation. « Écrivez à la manière de... », « Imaginez la suite »... L'exercice, qui donne lieu à des copies délirantes, pourrait être remplacé par un second sujet de dissertation.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION Maupassant massacré, Victor Hugo ridiculisé... L'écriture d'invention, l'une des trois épreuves écrites du bac de français - avec la dissertation et le commentaire littéraire - donne souvent lieu à des copies délirantes, truffées d'anachronismes. Et ne répond que très rarement à l'exercice de style et d'argumentation attendu. Mis en place en 2001 sous le ministre socialiste Jack Lang, le concept n'est pas du goût de l'actuel ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, qui préférerait, dans le cadre de sa réforme du baccalauréat, le remplacer par un second sujet de dissertation.

« Grottesque », « artificiel », « banal »... De l'exercice, les enseignants gardent un souvenir douloureux. Il faut dire que les sujets imaginés par l'Éducation nationale sont périlleux. Écrire une courte comédie à la Molière, rédiger une description à la Zola ou imaginer la suite d'un passage de *La Peur*, nouvelle de Maupassant à l'atmosphère angoissante... « J'ai eu droit à des choses ahurissantes. Des meurtres sanglants. Des têtes coupées... Très loin de l'esprit du texte », se souvient Jean-Louis Pradel, professeur de français et président du Snaic à La Réunion. Peut-on demander à un élève de 15 ans d'écrire « à la manière de » ? « En terminale, un de mes collègues a eu une classe qui n'avait jamais étudié Molière », raconte l'enseignant. L'écriture d'invention permet-elle de mettre en avant la créativité ? « L'en doute, dit-il. Il est tellement difficile d'évaluer cet exercice que l'on finit par mettre la moyenne. C'est pour le commentaire

que j'attribue les meilleures notes. C'est à mon sens l'exercice qui fait le mieux apparaître les qualités littéraires. » Au bac, l'écriture d'invention est, derrière le commentaire, le sujet le plus fréquemment choisi, notamment par les moins bons élèves. Un leurre, car se mettre dans la peau de Balzac n'est pas donné à tous. Encore faut-il l'avoir lui...

Pour les professeurs de français, il est évident que le cadre n'est pas suffisamment clair. Pour autant, faut-il jeter l'épreuve à la poubelle ? C'est ici que les lignes idéologiques traditionnelles reprennent leur place. Car, derrière l'écriture d'invention, c'est une certaine idée de l'école et de la littérature que l'on défend. Auditionné en février dernier à l'Assemblée, Jean-Michel Blanquer évoquait un « bilan mitigé ». Tout aussi sceptique, Souad Ayada, la présidente du Conseil des programmes, se dit « très attachée à la dissertation », exercice, selon elle, « le plus égalitaire ». Chargée de réécrire les programmes du lycée, l'agréée de philosophie rendra au ministre. Le 13 avril, une note sur les programmes et les épreuves actuels.

S'adapter à l'élève du XXI^e siècle

Mais les jeux semblent faits. « Le ministère a tranché depuis longtemps, sans concertation, en écoutant certaines voix plutôt que d'autres », regrette Viviane Youx, présidente de l'Association française pour l'enseignement du français (Afe), fervente défenseur de l'écriture « créative ». Le 9 mars, l'Afe a été reçue par la présidente du Conseil des programmes, avec quatre autres associations qui ne partagent pas vraiment la

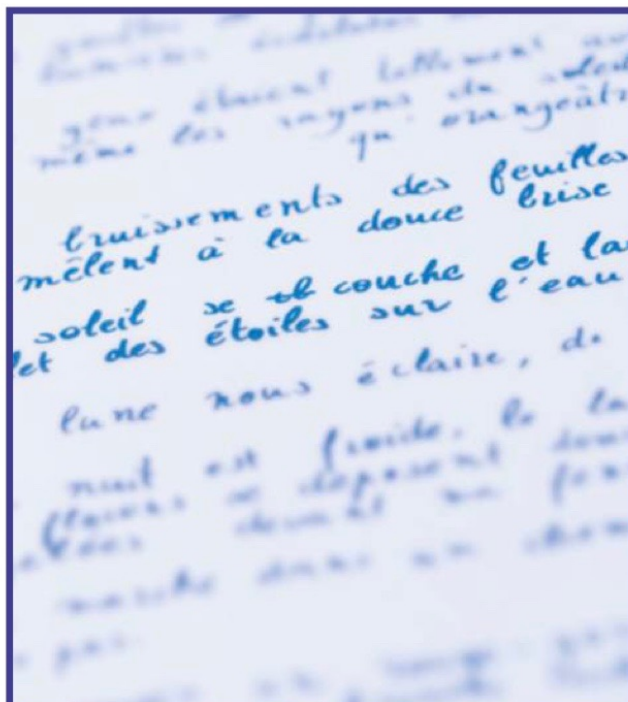


même vision. Parmi elles, Sauver les lettres, créée en 2000 en réaction aux « dérives pédagogistes ». Sauvegarde des enseignements littéraires, fondée en 1992 par Jacqueline de Romilly, ou encore la Cnarela, qui œuvre en faveur de l'enseignement du latin et du grec (voir interview ci-contre). « La ligne est claire. L'objectif est de revenir aux années 1960, à un enseignement chronologique de la littérature, type Lagarde et Michard, en commençant avec Rabelais et Montaigne. Le mi-

nistre ne cesse d'en parler », déplore Viviane Youx, qui plaide pour « partir de ce que lisent les élèves, la littérature contemporaine, la littérature jeunesse ».

En somme, s'adapter à l'élève du XXI^e siècle, comme le revendiquaient les textes qui, en 2001, ont introduit l'écriture d'invention. C'est ici que se situe la fracture idéologique. D'un côté, ceux qui estiment que la pédagogie et les contenus doivent s'adapter à leur époque, de l'autre les partisans d'une exi-

gence intemporelle. À gauche, les tenants de l'égalitarisme, à droite ceux de l'excellence pour tous. Les premiers dénoncent des exercices « formatés », les seconds mettent en avant les qualités d'analyse et de rigueur développées par la dissertation et le commentaire de texte. « Il me semble que, au lycée, il faut se tourner vers l'analyse et la synthèse pour se préparer au supérieur, estime Jean-Rémi Girard, vice-président du Snaic. Qu'est-ce qu'un mémoire sinon une grande dissertation ? » ■



Des sujets prêtant à l'anachronisme

Article, monologue, lettre, discours, essai, fable... L'écriture d'invention peut prendre des « formes variées », précise les instructions de l'Éducation nationale. Raccrochée aux « genres inscrits au programme » (le personnage de roman, la poésie, le théâtre, l'homme dans les genres de l'argumentation), « elle permet au candidat de mettre en œuvre

d'autres formes d'écriture que celle de la dissertation ou du commentaire », précise le texte. Concrètement, cela donne des sujets eux aussi variés. Écrire l'éloge funèbre de Louis XIV à la manière de Bossuet, raconter la scène de la mort d'Emma en adoptant le point de vue de Charles Bovary, rédiger un poème en prose ou en vers évoquant la chambre de Vincent Van Gogh... Plus alambiqué, ce sujet proposant d'imaginer un dialogue entre deux critiques littéraires au cours d'un débat sur la poésie : « L'un pense que la poésie doit être utile ; l'autre estime que l'on ne

saurait la réduire à cette seule fonction », précise la consigne. Un autre énoncé propose, à la manière de Proust, Duras et Camus, d'« imaginer le récit que pourrait faire un spectateur d'une séance de cinéma qui l'aurait particulièrement marqué ». Principale critique faite par des enseignants à l'égard des copies rendues : les trop nombreux anachronismes. C.B.



FRANÇOIS MARTIN

PRÉSIDENT DE LA CNARELA, ASSOCIATION DE DÉFENSE DES LANGUES ANCIENNES

Se concentrer sur la dissertation et le commentaire

La Cnarela est favorable à la suppression de l'écriture d'invention. Pour quelles raisons ? L'écriture d'invention est un exercice intéressant. On le pratique à la petite école et au collège. Mais au lycée, il nécessite d'avoir de solides connaissances littéraires, de solides lectures. Et force est de constater que les copies sont souvent d'une pauvreté absolue. Dans le cadre d'un sujet consistant à rédiger l'éloge funèbre d'un écrivain, j'ai eu droit à l'éloge d'un youtubeur ! Généralement, les élèves ne jouent pas le jeu des effets, du style. Ils bâclent en une heure au lieu de trois ! L'écriture d'invention peut être pratiquée en classe pour améliorer la compréhension des textes, permettre par exemple de comprendre l'intérêt d'une description, dans un roman du XIX^e siècle. Mais elle ne doit pas figurer parmi les épreuves du bac de français. Il faut se concentrer sur la dissertation et le commentaire littéraire.

Pourquoi privilégier la dissertation et le commentaire ? Parce que ce sont deux épreuves qui préparent aux études supérieures. Par ailleurs, il faut avoir à l'esprit que les professeurs de français préparent aujourd'hui leurs élèves à quatre types d'épreuves : le commentaire littéraire - écrit et oral -, l'écrit d'invention, la dissertation et les questions autour d'un corpus de textes. Tout cela, avec seulement quatre heures de français hebdomadaires ! Nous pensons que, à l'occasion de la réforme du baccalauréat et du lycée, ce volume horaire pouvait être revalorisé. Nous ne désespérons pas, mais cela ne semble pas faire partie des projets. Le sujet de la maîtrise du français est pourtant très sérieux. Il concerne toutes les disciplines, y compris les mathématiques. N'est-il pas inquiétant de voir autant de grandes écoles exiger la « certification Voltaire », qui évalue la maîtrise de la langue française ?

Les professeurs se désespèrent aussi de la qualité des dissertations... Si la dissertation est l'épreuve la moins choisie au bac de français, c'est parce qu'elle est insuffisamment préparée en classe. Selon nous, il faut aussi supprimer du bac de français les questions sur le corpus de textes. Cette épreuve d'une heure empie sur la dissertation, réduite aujourd'hui à trois heures. Il faut laisser le temps aux élèves, ne pas leur proposer une épreuve zapping. Aujourd'hui, la perspective de se retrouver, pendant quatre heures, face à un sujet de dissertation les angoisse terriblement. Il faut les mettre en confiance, les préparer dès le collège à cet exercice d'argumentation et de réinvestissement des connaissances. C.B.

Une véritable marotte pour les Anglo-Saxons

PEUT-ON apprendre à devenir écrivain ? Les anglophones en sont persuadés. Né dans l'Iowa à la fin du XIX^e siècle, avec le premier atelier pour apprentis poètes, le concept de « creative writing » a été introduit dans les cursus universitaires américains dès les années 1920. Il s'est ensuite diffusé dans les petites classes et développé dans le monde entier. « Aux États-Unis, les universités proposent à ce jour 880 programmes diplômants. C'est énorme », explique Anne-Marie Petitjean, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université de Cergy-Pontoise. « On s'y inscrit pour devenir écrivain », résume-t-elle.

Cinq masters, deux doctorats

Une approche difficilement transposable en France, où l'idée de talent et d'inné reste prégnante. D'un côté, le pays de la dissertation, en trois parties, de l'autre, ce monde anglo-saxon où domine l'essai, à la forme libre. À chacun ses traditions ? Depuis 2012, une dynamique est en marche dans l'Hexagone. Cinq masters et deux doctorats ont été ouverts en « création littéraire ». « Ces masters n'entendent pas forcément accueillir des futurs prix Goncourt, mais former plus généralement à des métiers qui exigent de bonnes qualités rédactionnelles, comme la publicité par exem-

ple », ajoute Anne-Marie Petitjean. Le rapport des Anglo-Saxons à l'écriture serait-il plus libre ? « Il est plus irrévrencieux, estime François Le Goff, professeur à l'École de formation des enseignants (Espé) de Toulouse, et ardent défenseur de l'écriture d'invention. Il y a quelque chose de plus libéral et de moins idéologique. »

Selon lui, les travers du sujet d'invention, au bac de français, viennent d'une erreur originelle. « Pour contrer les résistances du camp conservateur, l'Éducation a trouvé une légitimation de l'exercice en se référant à la tradition rhétorique du XIX^e siècle, cette écriture d'imitation sur le modèle des grands auteurs, explique-t-il. Mais c'est précisément ce concept « à la manière de » qui donne des catastrophes dans les copies des élèves. Il est totalement déraisonnable de leur demander de se prendre pour des écrivains ! » Aussi en appelle-t-il à une formation des enseignants sur le sujet. Professeur de lettres dans un lycée brestois, Jean-François Le Baut s'est emparé de l'écriture d'invention. Il a créé un blog sur lequel ses élèves mettent leurs productions, en utilisant les possibilités ouvertes par le numérique. « Ils peuvent par exemple insérer un portrait à l'intérieur d'une nouvelle de Jules Verne », s'enthousiasme-t-il. Les enseignants sont-ils prêts à faire la bascule ? ■ C.B.

TEXTE ANNA CHEVASSU-DONATI PHOTO : SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Les informés de franceinfo

Une émission de Jean-Mathieu Pernin, du lundi au vendredi de 20h à 21h

franceinfo :
radio, web, tv, canal 27

chaque mardi avec LE FIGARO